

La convocation a été adressée individuellement le 5 septembre 2014 à chaque Membre du Conseil d'Administration pour la réunion du 24 septembre 2014.

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 24 septembre 2014

L'an deux mil quatorze, le vingt-quatre septembre, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale d'Aixe-sur-Vienne, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie d'Aixe sur Vienne, sous la vice-présidence de Mme Martine CELAS.

Présents : Martine CELAS, Marie-Noëlle DUMOND, Monique LE GOFF, Marie-Claire SELLAS, Annie LABRACHERIE, Marie-Agnès TREILLARD, Gisèle MOREAU, Jean-Pierre BRUNET, Christine TREILLARD, Michèle SANSONNET, Paule BANVILLET, Raphaëlle VIGNERAS.

Pouvoirs de vote : de Régine CHEDAL à Martine CELAS.

☞ Monsieur le Maire souhaite faire part, au conseil d'administration, de son fort intérêt pour l'activité et les dossiers traités par le CCAS, même s'il n'est pas systématiquement présent lors des conseils. De plus, il tient à remercier tous les membres pour leur participation.

☞ Madame CELAS profite de la présence de Monsieur le Maire pour présenter les colis qui seront distribués en fin d'année.

Personnes seule 210 colis	Couple 120 colis	FOURNISSEURS
130g de délice de Beauregard		Ferme de Beauregard
	120 g de grillons de canard	
1 cuisse de confit de canard Beau- regard	2 cuisses de confit de canard Beauregard	
Bouteille de Bergerac rouge 37.5 cl	Bouteille de Bergerac rouge 75 cl	
1 sachet de petits fours		Pâtisserie Deluret
Papillottes rocher lait et noir		Super U
1 boîte 125g de cocktail de fruits St Mamet		
	1 paquet de café « le temps des cerises »	
16.80 €	21.32 €	

Le Conseil d'Administration valide ces compositions.

☞ Véronique CHATARD demande au conseil des précisions par rapport à des demandes particulières faites à l'accueil lors des inscriptions des aînés pour le colis et/ou le repas.

Le CA est d'accord :

- pour ne pas prendre les inscriptions émanant de personnes extérieures à la commune, même en payant le repas.
- Pour inscrire un conjoint n'ayant pas l'âge en contre partie du paiement de son repas.
- Pour prendre l'inscription du conjoint même si elle est différente de celle de son époux(se) soit un colis pour l'un et un repas pour l'autre.

L'animation du repas, organisée par Annie REKADA, sera sur le thème des « années folles ». Le repas, qui sera choisi lors du prochain CA, restera classique.

☞ Monsieur le Maire quitte l'assemblée.

☞ Madame CELAS procède à l'appel des membres du Conseil d'Administration et demande s'il y a des commentaires par rapport au dernier compte-rendu de séance.
Le Conseil valide le compte-rendu.

☞ Véronique CHATARD présente les dossiers de demande d'aide :

N° dossier	QF	DEMANDE	AVIS	AIDE ACCORDEE
1/24.09.2014 Délibération 2014/67	296	Aide à vivre Dde 400€	accord	<i>1 mensualité d'assurance auto 89.89 € versés à euro assurance</i>
2/24.09.2014 Délibération 2014/68	286	Impayé GDF Dde 300 €	accord	<i>150€ versés à GDF</i>
3/24.09.2014 Délibération 2014/69	584	Impayé EDF Dde 415.55 €	accord	<i>200 € versés à EDF</i>
4/24.09.2014 Délibération 2014/70	595	Impayé EDF Dde 300 €	accord	<i>200 € versés à EDF</i>
2 ^{ème} passage 3/23.05.2014 Délibération 2014/71	107 7	Impayé EDF Découvert bancaire	accord	<i>150 € versés à EDF</i>
5/24.09.2014 Délibération 2014/72	509	DG :245 €	accord	<i>245 € versés à l'odhac</i>
6/24.09.2014 Délibération 2014/73	558	Impayé EDF Dde :300 €	rejet	<i>Orientation sur une demande de logement hlm car logement actuel non adapté aux ressources et composition familiale</i>
7/24.09.2014 Délibération 2014/74	219	Impayé EDF Dde :300 €	accord	<i>200 € versés à EDF</i>
8/24.09.2014 Délibération 2014/75	813	Aide a vivre Impayé GDF	accord	<i>200 € versés à GDF</i>
9/24.09.2014 Délibération 2014/76	252	Aide cantine	accord	<i>60% de prise en charge</i>
10/24.09.2014 Délibération 2014/77	387	Aide préventive CLSH	accord	<i>3.50€x5 jours 17.50 €</i>
N° dossier	QF	DEMANDE	AVIS	AIDE ACCORDEE
11/24.09.2014 Délibération 2014/78	208	Aide cantine	accord	<i>60% de prise en charge</i>

12/24.09.2014 Délibération 2014/79	259	Aide cantine	accord	<i>60% de prise en charge</i>
13/24.09.2014 Délibération 2014/80	251	Aide cantine	accord	<i>60% de prise en charge</i>
14/24.09.2014 Délibération 2014/81	368	Aide cantine	accord	<i>30% de prise en charge</i>
15/24.09.2014 Délibération 2014/82	266	Aide préventive CLSH	accord	<i>3.50x10 jours 35 €</i>
16/24.09.2014 Délibération 2014/83	173	Aide cantine	accord	<i>60% de prise en charge</i>

☞ Le Conseil d'Administration valide la demande de subvention de 700 € de l'association POUCE TRAVAIL pour participer au financement du dispositif « Actif Services » (délibération n°2014/86). Les membres trouveraient intéressant de rencontrer cette association afin de mieux cerner ses missions et d'obtenir des chiffres concernant la commune d'Aixe sur Vienne.

☞ Pour faire suite à la rencontre de M. le Maire et Martine CELAS avec Mme LECOINTRE (Directrice de la Maison Du Département d'Aixe/Vienne) et Mme ATTAL (Directrice Adjointe en charge de l'action sociale) ; et vu la demande du Conseil Général de la Haute-Vienne sollicitant une prise de décision directe du CCAS d'Aixe sur Vienne en Commission Locale d'Attribution des Aides, le Conseil d'Administration décide à la majorité de modifier le règlement intérieur du CCAS en page 10, afin d'autoriser un membre, désigné au sein du Conseil d'Administration du CCAS, à prendre toute décision relative à l'attribution d'une aide, directement en Commission Locale d'Attribution des Aides lorsque le CCAS est sollicité (délibération n°2014/84).
Le montant de cette aide ne pourra pas excéder 300 €.

☞ Le Conseil d'Administration décide de désigner les représentants du CCAS (délibération n°2014/85) habilités à :

- Siéger en Commission Locale d'Attribution des Aides du Conseil Général de la Haute-Vienne.
- prendre toute décision à l'attribution d'une aide durant ces séances comme stipulé dans le règlement intérieur du CCAS adopté par délibération n°2014/84.

Les membres désignés sont :

- Martine CELAS
- Marie-Agnès TREILLARD

☞ Questions diverses

- Mme CELAS et Mme VIGNERAS parlent d'un projet de réunir un groupe de femmes intéressées pour aller cueillir des pommes pour leur propre consommation et d'étudier la possibilité de mettre en place des petits ateliers cuisine afin de valoriser cette

cueillette. Mme VIGNERAS propose de se renseigner sur les vergers qui proposent cette possibilité.

- Mme CELAS souhaite démarcher un propriétaire aixois possédant un terrain non bâti pour savoir s'il serait intéressé de le mettre à disposition de la commune afin de monter un projet de jardins familiaux. Mme LE GOFF et Mme VIGNERAS proposent de se joindre à elle.

☞ Mme CELAS propose un nouveau Conseil d'Administration début novembre et remercie les membres du CCAS de leur présence.